

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Tous les Conseillers Municipaux sont présents, à l'exception de Mme Grousset qui a donné pouvoir à M Berchon, de Mme Lacau S qui a donné pouvoir à Mme Amaré.

Secrétaire de séance : M Corsini

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 17 avril 2012 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT

Taux d'imposition:

Compte tenu du produit attendu de 144.343 € pour le budget 2012, les taux suivants sont votés avec 14 pour et 1 abstention :

- Taxe d'habitation : 8,08 %
- Foncier bâti : 8,42 %
- Foncier non bâti : 35,61 %

Vestiaires sport :

Le Maire rappelle à l'assemblée le projet de création de vestiaires pour le stade et propose d'utiliser une autorisation de programme dans le cadre de cette opération. En effet, la réalisation de cet équipement va porter sur deux exercices pour un coût total de 353 300 € (dont 200.700 € de subventions).

Ce projet et son financement ont été votés à l'unanimité

Budget Primitif Communal

En préambule, M. le Maire expose les grandes lignes de ce budget établi par la Commission des finances et les principaux investissements pour 2012 : vestiaires sports, réfection des trottoirs de l'avenue de Bétharram, travaux de voirie, l'achat de mobilier pour l'école et le secrétariat de mairie, réhabilitation de la salle des fêtes, chauffage de la mairie et mise en place signalétique dans le village, ...

La section fonctionnement s'équilibre à 511.661 €, permettant le virement de 73.395,00 € à la section investissement.

La section investissement est équilibrée à 464.346,00 €.

L'Assemblée Communale donne vote le budget primitif, par 13 voix pour et 2 abstentions.

Tarifs

✓ **Concession cimetièrre (le m²) -**
Inchangé

- perpétuelle : 42 €
- 30 ans : 16 €
- 15 ans : 8 €

✓ **Plaçage : (inchangé)**

<25 m ² :	: 7,00 €
entre 25 et 50 m ²	: 10,00 €
entre 50 et 100 m ²	: 12,00 €
les 100 m ²	: 15,00 €

✓ **Prêts des salles et du matériel :**

- Aux particuliers de la Commune :
 - location des salles : gratuite
 - fourniture chauffage : 70 €
 - location chaises : 0,30 €
 - location table: 0,80 €

- Pour les Associations et groupes organisés de la Commune :
 - Gratuité complète pour l'organisation de manifestations ponctuelles
- Pour toute autre personne ou groupe :

<u>sans chauffage</u> :		<u>avec chauffage</u> :	
la journée :	100 €	la journée	175 €
le week-end :	300 €	le week-end	450 €
- location salle de l'Isarce, sans chauffage :			160 €
- location salle de l'Isarce, avec chauffage :			220 €

- ✓ **Le forfait des fournitures scolaires** : 80 € (inchangé)
- ✓ **Services périscolaires : (tarif applicable au 01 septembre 2012)**

- Cantine :
 - Repas enfant : 2,80 €
 - Repas des commensaux : 4,10 €
- Garderie :

Nombre d'enfants à charge	Revenus 2011		
	Inférieurs à	Compris entre	Supérieurs à
1 enfant	20.281 €	20.281 et 44.576 €	44.576 €
2 enfants	23.095 €	23.095 et 51.322 €	51.322 €
3 enfants	26.738 €	26.738 et 59.418 €	59.418 €
4 enfants	30.381 €	30.381 et 67.514 €	67.514 €
Premier enfant	1,50 € / jour	2,10 € / jour	2,70 € / jour
Autres enfants	0,75 € / jour	1,10 € / jour	1,35 € / jour

- ✓ **Repas à domicile** : 7,00 € au 1^{er} mai 2012

Questions diverses

- Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend une délibération en faveur des salariés de l'ONF devant la suppression d'emplois constatés
- Une convention avec la SPA est renouvelée pour les années 2012, 2013 et 2014. L'abonnement est porté à 51 € annuels et 53 € pour l'euthanasie de l'animal et la journée de garde reviendra à 9,93 €.
- Une nouvelle association vient de voir le jour à Lestelle-Bétharram. Il s'agit de Forme Attitude dont le but est la remise en forme et la marche nordique. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de prêter la salle de l'Isarce moyennant un forfait annuel de 60 € pour le chauffage.
- Marie-Claire Lacau fait part à l'assemblée communale qu'une exposition sur le Portugal sera organisée à la salle des fêtes du 24 au 28 Mai (Pentecôte). Heures de visite : 10/12 h et 14/18 h. Entrée Gratuite

Fait à Lestelle-Bétharram, le 17 avril 2012

Le secrétaire de Séance
Michel CORSINI

Le Maire
Jean-Marie BERCHON